

DIRECTION ADJOINTE DU CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE  
GROUPE D'ÉTUDES ET D'INFORMATION SUR LES PHÉNOMÈNES  
AÉROSPATIAUX NON IDENTIFIÉS

Toulouse, le 30/01/2012

## COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

**FORT DE FRANCE (97) 07.02.2010**

### 1 – CONTEXTE

Le GEIPAN a reçu le jour même de l'observation un message par mail contenant le questionnaire standard rempli par le témoin.

### 2- DESCRIPTION DU CAS

**-observation** : 7 Février 2010 à 4h33 du matin.

**-circonstances** : le témoin circulait à bord de son véhicule sur la route nationale A1 dans le sens Lamentin- Fort de France. Vitres fermées. Pas de bruits anormaux.

Il a été « doublé » parce qu'il appelle « une étoile » non scintillante, à une altitude estimée d'au moins 700 mètres, sur une distance de 300 mètres. Cette « lumière » a disparu instantanément à l'extrémité de la ligne droite. La grosseur apparente de cette lumière, depuis son véhicule et sous un angle de 60° était celle d'un « o » (même grandeur que ce qui est indiqué à ce format), de couleur jaune pâle, sans scintillement et sans halo. La durée de l'observation était de 10 secondes.

L'orientation du phénomène était dans le même sens de circulation que le témoin, à savoir Est-Ouest, circulant dans le même sens que le témoin.

### 3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

#### 3.1 Pré enquête Geipan

Pas de météore répertorié ce jour là (ce qui ne prouve pas qu'il n'y en a pas eu).

Pas de passage satellite visible : de plus les satellites ne se déplacent jamais de l'Est vers l'Ouest.

Vérification astronomique : Utilisation du logiciel Winstars : Image du ciel à l'heure et au jour dits. La planète Mars est très visible, de magnitude -1,6, presque plein Ouest, à faible élévation. L'aspect de Mars (petit disque orange fait penser à l'objet décrit par le témoin).

#### 3.2 Enquête IPN

Un IPN a été mandaté le 16/02/2010

-Le témoin rencontré a corroboré les renseignements ci-dessus.

#### Confiance accordé du témoin

Le témoin est militaire, pilote privé, se dit « très observateur ». Il rentrait chez lui après son travail de nuit. Ce dernier est parfaitement sobre, son activité professionnelle l'amène à chaque prise de service à travailler la nuit, où il se trouve de permanence. On ne peut exclure une certaine fatigue, qui aurait pu amener le témoin à visualiser une lumière se déplaçant à grande vitesse au-dessus de lui et disparaissant d'une façon très soudaine.

#### Déplacement sur les lieux de l'observation :

Prise de photographies au même endroit de l'observation faites par le témoin. (Jointes au présent).

- Coordonnées : N 14° 36' 53  
W 61° 022'49

Altitude 14 mètres. Les images satellites de Google Earth sont du 04/03/2004. Ne figurent pas sur celles-ci la ligne haute tension et les lampadaires de constructions récentes : 2008/2009. (Photo Google Earth jointe).

#### Constatations :

La voie de circulation est bordée dans sa partie droite et gauche par des lampadaires éclairés la nuit, et par un tronçon de pylônes d'une ligne électrique « haute tension » sur la partie droite.

Cette ligne HT part de « la Pointe des grives » lieu d'installation de la centrale thermique EDF qui fournit l'électricité aux communes de la cote Atlantique de l'île. (Voir extrait de carte jointe, et schéma). Cette ligne « haute tension » est une ligne de 63Kilo Volts, selon ce que j'ai pu retrouver comme indications apposées sur les pylônes.

#### Demandes aux autorités locales :

SUD- CONTROLE, (enregistrements radars), à l'effet de retrouver une trace de la circulation aérienne de « la lumière » en question, ou de tout autre « chose » aux environs de l'heure et du jour correspondant à l'observation. Le Chef de Division a répondu le 12/03/2010 : Aucun signal n'a été enregistré ce jour là à cette heure là par le radar secondaire qui ne détecte et n'enregistre que les aéronefs équipés de transpondeur. La Martinique n'est pas équipée de radar primaire, il est donc impossible de visualiser une signature radar autre.

EDF, à l'effet de savoir si un « plasma » ou une augmentation ou une diminution de tension électrique sur la ligne HT avait pu être constatée. (absence de réponse à ce jour).

METEO-France Martinique, à l'effet de connaître les caractéristiques météo le jour de l'observation. (Rapport ci- joint). Rien à signaler de particulier localement. (Rapport joint).

## RECHERCHES de témoignages supplémentaires :

La partie gauche de la voie de circulation, voir photo, est constituée à une centaine de mètres de cette voie d'habitations HLM. Aucun témoin n'a pu être retrouvé par l'IPN pour le jour de l'observation.

## 4- HYPOTHESES ENVISAGEES

### Boule de plasma sur la ligne EDF :

Il peut s'agir d'une boule de plasma au-dessus de la ligne HT et parallèle à celle-ci. D'autant que la visualisation du témoin cesse, « comme évaporé » presque à l'extrémité de la ligne droite, au moment où cette ligne HT bifurque vers le sud en direction de la « Pointe de Carrières » qui est la centrale EDF de fourniture de courant électrique. Ce qui est cependant intrigant c'est que cette éventuelle « boule » de plasma circulait à contre sens : centrale de production d'énergie vers l'extérieur.

### Reflet dans le pare-brise

Il peut s'agir aussi d'un reflet dans le pare-brise, provoqué par les lampadaires allumés. A noter que les pare-brise des véhicules accusent une certaine convexité ce qui pourrait augmenter la vitesse du déplacement apparent de « l'objet » signalé par le témoin.

### Météore (étoile filante ou bolide)

Le déplacement d'un point lumineux tel que décrit par le témoin peut correspondre à un météore, c'est-à-dire la chute d'une petite météorite. Le témoin aurait dû alors signaler une traînée lumineuse.

### Fatigue visuelle

Le témoin, après une nuit de travail, circule sur une route bordée de lampadaires, et a aussi la planète Mars en face de lui. L'hypothèse d'une confusion parmi tous ces points lumineux est à considérer, sans pouvoir en apporter la preuve.

## 5- CONCLUSION

Parmi les hypothèses envisagées, aucune n'a pu être confirmée, ni nettement écartée. Devant cette incertitude, et devant la faible étrangeté de ce cas (il ne s'agit finalement que d'un lointain point lumineux en déplacement rectiligne), le GEIPAN classe ce cas « C » : Manque d'éléments pour conclure. Il se peut que de nouveaux éléments viennent confirmer ou infirmer l'une ou l'autre de ces hypothèses.

## ANNEXE (S)

Carte du ciel.

Carte observation situation.jpg

Fin de l'observation au bout de la ligne droite.jpg

Photo sens circulation témoin.jpg